RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00638
Numéro SIREN : 414 741 843
Nom ou dénomination : AB Securite SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt 6960

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

ACD
CASE 84
54000 NANCY

V/REF :
N/REF : 97 B 638 / 2018-B-6960

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 10/10/2018,

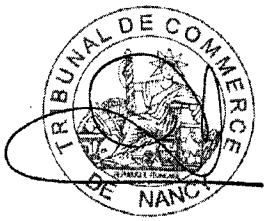
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2018.

Concernant la société

AB Sécurité SAS
Société par actions simplifiée
4 Zone d'Activités du Plateau
54630 Flavigny-sur-Moselle

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-6960 le 11/10/2018
R.C.S. NANCY 414 741 843 (97 B 638)

Fait à NANCY le 11/10/2018,
LE GREFFIER ASSOCIE



AUDIT CONSEIL DEFENSE

AVOCATS ASSOCIES
Corine ANDRIEUX
Spécialiste en droit des sociétés
Nathalie BAILLY
Spécialiste en droit du travail
Frédéric BLAISE
Spécialiste en droit du travail
Maryline BUHL
Alexia CADIX
Armin CHEVAL
Spécialiste en droit des sociétés
Olivier COLNAT
Thibaut CUNY
Spécialiste en droit public
Catherine EDELENYI
Spécialiste en droit des sociétés
Cyrille GUENIOT
Spécialiste en droit du travail
Charlène MANGIN
Hervé MONTAUT
Spécialiste en droit du travail
Anny MORLOT
Dominique PIERSON
Philippe SESTER
Spécialistes en droit des sociétés

AVOCATS
Pauline BARREAU
Géraldine EMONET
Véronique LEMERCIER-HENNON
Alice MARCHAL
Mickaël MUNIN
Hélène RAYMOND
Audrey REMY

AVOCATS SENIOR COUNSEL
Jacques BROUILLET
Spécialiste en droit social et en droit européen
Claude NOEL
Spécialiste en droit des sociétés et droit commercial
Avocat au Barreau de Nancy et du Luxembourg

AVOCATS HONORAIRES
Didier-François APOSTOLO
Catherine CLOQUET
Robert COLAS
Pierre-Jean GUARDIOLLE
Christian RENY

ISO 9001

NANCY
Siège social
165, boulevard d'Haussonville
CS 34120
54041 NANCY CEDEX
Tél : 03.83.27.21.35
nancy@acd.fr

PARIS
55, boulevard de Sébastopol
75001 PARIS
Tél : 01.42.67.79.78
paris@acd.fr

EPINAL
7, rue Roland Thiery
88000 EPINAL
Tél : 03.29.81.89.89
epinal@acd.fr

METZ
2/4 rue François de Curel
BP 90101
57004 METZ CEDEX 01
Tél : 03.87.74.24.54
metz@acd.fr

www.acd.fr

SELAFA au capital de 500 000 €
R.C.S. Nancy 759 800 816
N° TVA FR 42.759.800.816

JURISDEFI

RECU LE
10 OCT. 2018
G.T.C. NANCY

TRIBUNAL DE COMMERCE

Rue du Maréchal Juin
BP 30108
54003 NANCY CEDEX

EPINAL le 08 octobre 2018

AB Sécurité SAS(SAS) FLAVIGNY SUR MOSELLE (Droit des Sociétés)
N/Réf. : 11.04373 / PS/ VL /BB

Objet : " SAS AB Sécurité – RCS NANCY 414 741 843 "
Dépôt des comptes.

Madame, Monsieur les Greffiers,

Nous vous adressons sous ce pli, concernant la société ci-dessus référencée, pour dépôt au Greffe, un exemplaire des documents suivants :

- Comptes annuels clos le 31/03/2018,
- Extrait du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 21 septembre 2018 ,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Chèque de 45,63 €uros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce, en couverture des frais.

Nous vous remercions de bien vouloir libeller la facture acquittée au nom de la société.

Dans l'attente du certificat de dépôt et de la facture correspondante à notre Cabinet d'Epinal,

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur les Greffiers, l'assurance de nos sentiments distingués.

Philippe SESTER
Avocat Spécialiste en Droit des Sociétés
Au Barreau d'Epinal

COPIE

SAS AB SECURITE

Travaux d'installation électriques - Alarmes

54630 FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 01/04/2017 au 31/03/2018

COPIE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1 31/03/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement	3 522. 30	3 089. 34	432. 96	1 137. 42
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	7 772. 30	7 772. 30		
	Fonds commercial (1)	102 177. 26	12 177. 26	90 000. 00	90 000. 00
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	28 645. 30	24 457. 88	4 187. 42	3 384. 15
	Autres immobilisations corporelles	331 022. 36	234 716. 59	96 305. 77	115 850. 34
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	439. 50		439. 50	439. 50
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 472. 42		10 472. 42	10 472. 42
	Total II	484 051. 44	282 213. 37	201 838. 07	221 283. 83
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements	130 999. 42		130 999. 42	115 301. 05
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	447. 32		447. 32	1 040. 60
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	753 606. 63	9 346. 57	744 260. 06	475 018. 16
	Autres créances	152 793. 11		152 793. 11	112 904. 96
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				32 525. 93
	Disponibilités	94 422. 39		94 422. 39	141 585. 66
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	18 983. 84		18 983. 84	23 253. 17
	Total III	1 151 252. 71	9 346. 57	1 141 906. 14	901 629. 53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 635 304. 15	291 559. 94	1 343 744. 21	1 122 913. 36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0. 42
(3) Dont à plus d'un an 11 006. 00

En Euros.

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/201812	Exercice N-1 31/03/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000. 00	120 000. 00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	12 000. 00	12 000. 00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	169 788. 78	165 007. 56
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	157 311. 94	134 781. 22
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	459 100. 72	431 788. 78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	69 708. 53	108 168. 94
	Concours bancaires courants	173 862. 85	44 514. 82
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 750. 00	10 501. 65
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 313. 09	237 605. 78
	Dettes fiscales et sociales	265 972. 15	243 989. 34
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	8 036. 87	7 344. 05
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		39 000. 00
	Total IV	884 643. 49	691 124. 58
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 343 744. 21	1 122 913. 36
	(1) Dont à moins d'un an	839 333. 50	621 500. 73

En Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 522 399. 92		3 522 399. 92	3 159 467. 77	362 932. 15	11. 49
Chiffre d'affaires NET	3 522 399. 92		3 522 399. 92	3 159 467. 77	362 932. 15	11. 49
Production stockée				- 40 662. 00	40 662. 00	100. 00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			11 212. 12	10 663. 80	548. 32	5. 14
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			20 264. 05	35 854. 64	- 15 590. 59	- 43. 48
Autres produits			200. 44	110. 84	89. 60	80. 84
Total des Produits d'exploitation (I)			3 554 076. 53	3 165 435. 05	388 641. 48	12. 28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 106 113. 05	1 008 914. 78	97 198. 27	9. 63
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			- 15 698. 37	5 850. 97	- 21 549. 34	- 368. 30
Autres achats et charges externes *			756 405. 94	636 597. 95	119 807. 99	18. 82
Impôts, taxes et versements assimilés			35 490. 64	43 075. 32	- 7 584. 68	- 17. 61
Salaires et traitements			987 734. 67	875 276. 30	112 458. 37	12. 85
Charges sociales			424 848. 31	376 070. 53	48 777. 78	12. 97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 099. 36	31 503. 35	596. 01	1. 89
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 324. 73	4 824. 00	- 499. 27	- 10. 35
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 919. 00	2 503. 74	1 415. 26	56. 53
Total des Charges d'exploitation (II)			3 335 237. 33	2 984 616. 94	350 620. 39	11. 75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			218 839. 20	180 818. 11	38 021. 09	21. 03
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			4 673. 00	4 647. 00	26. 00	0. 56
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

En Euros.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2018 12	Exercice N-1 31/03/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	362. 94	369. 54	- 6. 60	- 1. 79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	362. 94	369. 54	- 6. 60	- 1. 79
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 493. 18	13 585. 58	- 6 092. 40	- 44. 84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	36. 80		36. 80	
Total VI	7 529. 98	13 585. 58	- 6 055. 60	- 44. 57
2. Résultat financier (V-VI)	- 7 167. 04	- 13 216. 04	6 049. 00	45. 77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	216 345. 16	172 249. 07	44 096. 09	25. 60
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 945. 13	- 7 945. 13	- 100. 00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	966. 67		966. 67	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	966. 67	7 945. 13	- 6 978. 46	- 87. 83
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 012. 10	6 297. 98	4 714. 12	74. 85
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	134. 79		134. 79	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	11 146. 89	6 297. 98	4 848. 91	76. 99
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	- 10 180. 22	1 647. 15	- 11 827. 37	- 718. 05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	48 853. 00	39 115. 00	9 738. 00	24. 90
Total des produits (I+III+V+VII)	3 560 079. 14	3 178 396. 72	381 682. 42	12. 01
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 402 767. 20	3 043 615. 50	359 151. 70	11. 80
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	157 311. 94	134 781. 22	22 530. 72	16. 72
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	71 369. 70	64 078. 91		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 343 744.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 522 399.92 Euros et dégageant un bénéfice de 157 311.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à relever.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Informations générales complémentaires

Notre société est intégrée fiscalement avec sa société mère, la SAS HOLDING BRUNNER, à compter du 01/04/2017.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 51 082 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 51 082 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	12 788
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	38 294
Total	51 082

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	3 522		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	109 950		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 328		2 318
Installations générales agencements aménagements divers	187 627		4 905
Matériel de transport	73 327		774
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	68 957		4 791
TOTAL	356 239		12 788
Autres participations	440		
Prêts, autres immobilisations financières	10 472		
TOTAL	10 912		
TOTAL GENERAL	480 623		12 788

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			3 522	3 522
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			109 950	109 950
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 645	28 645
Installations générales agencements aménagements divers			192 532	192 532
Matériel de transport		9 360	64 742	64 742
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			73 748	73 748
TOTAL		9 360	359 668	359 668
Autres participations			440	440
Prêts, autres immobilisations financières			10 472	10 472
TOTAL			10 912	10 912
TOTAL GENERAL		9 360	484 051	484 051

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	2 385	704		3 089
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	19 950			19 950
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 943	1 514		24 458
Installations générales agencements aménagements divers	123 046	11 597		134 643
Matériel de transport	33 273	12 815	9 225	36 863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 743	5 468		63 210
TOTAL	237 005	31 395	9 225	259 174
TOTAL GENERAL	259 339	32 099	9 225	282 213

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	704				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 514				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 597				
Matériel de transport	12 815				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 112	2 356			
TOTAL	29 039	2 356			
TOTAL GENERAL	29 744	2 356			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 047	4 325	25		9 347
TOTAL	5 047	4 325	25		9 347
TOTAL GENERAL	5 047	4 325	25		9 347
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 325	25		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 472	0	10 472
Clients douteux ou litigieux	11 006	0	11 006
Autres créances clients	742 600	742 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 056	3 056	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 440	22 440	
Divers état et autres collectivités publiques	11 974	11 974	
Groupe et associés	79 414	79 414	
Débiteurs divers	35 910	35 910	
Charges constatées d'avance	18 984	18 984	
TOTAL	935 856	914 378	21 478

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	173 948	173 948		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	69 624	24 314	34 392	10 918
Fournisseurs et comptes rattachés	352 313	352 313		
Personnel et comptes rattachés	24 344	24 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 586	84 586		
Taxe sur la valeur ajoutée	150 786	150 786		
Autres impôts taxes et assimilés	6 256	6 256		
Autres dettes	8 037	8 037		
TOTAL	869 893	824 584	34 392	10 918
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 407			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1 200. 0000	100			100

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de premier établissement	3 522	20. 00
Total général	3 522	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Frais établissement Publici	3 522			3 522	
Fichiers clientèle	12 177			12 177	
Fichiers clientèle Chaumont	90 000			90 000	
Total	105 699			105 699	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais établissement	3 522	20. 00
Fichier clientèle Chaumont	90 000	
Fichiers clientèle	12 177	20. 00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similair	linéaire	1 à 4 ans
Agencement et installation	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	67 180
Autres créances	14 962
Total	82 142

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 209
Dettes fiscales et sociales	46 789
Autres dettes	2 042
Total	98 763

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 984
Total	18 984

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 904
Total	4 904

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 03/07/2013
Montant initial de cette garantie : 93 000
Montant restant dû en capital : 4 904
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/06/2018
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de fonds de commerce de Nancy

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		30 605
Autres engagements donnés :		3 516
Intérêts restant à échoir	3 516	
Total (1)		34 121
Dont engagements assortis de sûretés réelles		3 516

Notre société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite et ne concernent pas les ouvriers qui bénéficient d'une prise en charge conventionnelle directe par notre caisse de prévoyance.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Engagements reçus

Néant.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				374 989	374 989
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				177 069	177 069
- dotations de l'exercice				65 155	65 155
Total				242 224	242 224
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				164 231	164 231
- exercice				69 644	69 644
Total				233 875	233 875
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				55 783	55 783
- entre 1 et 5 ans				86 789	86 789
Total				142 572	142 572
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 503	1 503
- entre 1 et 5 ans				661	661
Total				2 164	2 164
Montant en charge sur l'exercice				81 618	81 618

Certifié conforme à l'original

CFGS

COPIE

AB Sécurité SAS

Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 120.000,00 Euros
Siège social : 4 Zone d'activités du Plateau
54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE

R.C.S. NANCY 414 741 843

* * *

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
- ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE -
EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2018

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter **le bénéfice net** de l'exercice clos le **31 Mars 2018** s'élevant à **157.311,94 Euros**, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	**157.311,94 €**
Distribution de dividendes	**130.000,00 €**
Le solde, soit	**27.311,94 €**

Affecté sur le compte « Autres réserves ».

Les dividendes sont mis en paiement à compter de ce jour.

La répartition des dividendes est fonction du caractère prioritaire ou non des actions. Les actions de catégorie OA donnent droit à 97% des dividendes versés. Les actions de catégorie OB donnent droit à 3% des dividendes versés.

Depuis le 1er Janvier 2018, le régime fiscal applicable aux dividendes versés au profit de personnes physiques fiscalement domiciliées en France est le suivant :

- Les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30,00 %. Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :
 - ✓ d'un prélèvement social obligatoire de **17,2 %,**
 - ✓ d'un prélèvement au taux de **12,8 %** pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50.000,00 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000,00 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.
- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40,00 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de **2.600,00 Euros**, les personnes physiques pourront, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Voix pour : 100%
Voix contre : —
Abstention : —

Cette résolution est adoptée à ..."l'unanimité"...des voix des associés, aux conditions de quorum et majorité prévus pour les assemblées générales ordinaires.

II – RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter **le bénéfice net** de l'exercice clos le **31 Mars 2018** s'élevant à **157.311,94 Euros**, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	**157.311,94 €**
Distribution de dividendes	**130.000,00 €**
Le solde, soit	**27.311,94 €**

Affecté sur le compte « Autres réserves ».

Les dividendes sont mis en paiement à compter de ce jour.

La répartition des dividendes est fonction du caractère prioritaire ou non des actions. Les actions de catégorie OA donnent droit à 97% des dividendes versés. Les actions de catégorie OB donnent droit à 3% des dividendes versés.

Depuis le 1er Janvier 2018, le régime fiscal applicable aux dividendes versés au profit de personnes physiques fiscalement domiciliées en France est le suivant :

- Les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30,00 %. Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :
 - ✓ d'un prélèvement social obligatoire de **17,2 %,**
 - ✓ d'un prélèvement au taux de **12,8 %** pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50.000,00 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000,00 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.
- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40,00 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de **2.600,00 Euros**, les personnes physiques pourront, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Voix pour : 100%
Voix contre : —
Abstention : —

Cette résolution est adoptée à ..."l'unanimité"...des voix des associés, aux conditions de quorum et majorité prévus pour les assemblées générales ordinaires.

Certifié conforme à l'original

Frantz MERCIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Nancy

Expert Comptable Diplômé
Inscrit au tableau de l'Ordre de la région Lorraine

Expert Judiciaire
près la Cour d'Appel de Metz et
la Cour Administrative d'Appel de Nancy

AB SECURITE

S.A.S. au capital de 120 000 Euros

4 Zone d'Activité du Plateau
54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE

RCS NANCY 414 741 843

RAPPORT SUR LES COMPTES

ETABLI PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES pour l'exercice clos le 31 mars 2018

3, rue Jacquard - 54500 VANDOEUVRE - Tél. 03 83 54 39 23 - Fax 03 83 54 48 95 - Email: fmercier@cecg.info
2, rue de Metz - 57120 ROMBAS - Tél. 03 87 67 31 21 - Fax 03 87 58 31 37
SIRET 438 613 143 00025 - APE 6920Z
Membre d'une association agréé, le réglement des honoraires par chèque est accepté. TVA sur les encaissements - N° de TVA Intracommunautaire: FR 06438613143

AB SECURITE

S.A.S. au capital de 120 000 EUROS

4 Zone d'Activité du Plateau
54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE

RCS NANCY 414 741 843

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

I - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AB SECURITE relatif à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables sur la période du 1er avril 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R 832-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que l'ensemble de mes travaux n'a pas mis en évidence d'anomalie de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction

d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- *Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction,*

ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- *Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liées à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Vandoeuvre, le 18 septembre 2018.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 4 Zone d'activité du Plateau 54630 FLAVIGNY SUR MOSELLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 41474184300034 — Néant ☐ *

Franz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31032018 Net 3	N-1 31032017 Net 4
	Capital souscrit non appelé	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	3 522	AC	3 089	433	1 137
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 772	AG	7 772		
	Fonds commercial (1)	AH	102 177	AI	12 177	90 000	90 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	28 645	AS	24 458	4 187	3 384
	Autres immobilisations corporelles	AT	331 022	AU	234 717	96 306	115 850
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	440	CV		440	440
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	10 472	BI		10 472	10 472
	TOTAL (II)	BJ	484 051	BK	282 213	201 838	221 284
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	130 999	BM		130 999	115 301
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	447	BW		447	1 041
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	753 607	BY	9 347	744 260	475 018
	Autres créances (3)	BZ	152 793	CA		152 793	112 905
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			32 526
	Disponibilités	CF	94 422	CG		94 422	141 586
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 984	CI		18 984	23 253
	TOTAL (III)	CJ	1 151 253	CK	9 347	1 141 906	901 630
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 635 304	1A	291 560	1 343 744	1 122 913

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR	11 006
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

En Euros. CFGS

LA LIASSE A COMPLÉTER EN LIGNE OU EN FRANÇAIS

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	169 789	165 008
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	157 312	134 781
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	459 101	431 789
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	243 571	152 684
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	14 750	10 502
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	352 313	237 606
	Dettes fiscales et sociales	DY	265 972	243 989
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	8 037	7 344
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		39 000
	TOTAL (IV)	EC	884 643	691 125
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 343 744	1 122 913

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	839 334	621 501
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	172 225	1 579

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DOCUMENT A CONSERVER PAR LA PERSONNE MORALE
Document à usage informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	3 522 400	FH		FI	3 522 400	3 159 468
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 522 400	FK		FL	3 522 400	3 159 468
	Production stockée*					FM		(40 662)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	11 212	10 664
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	20 264	35 855
	Autres produits (1) (11)					FQ	200	111
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 554 077	3 165 435
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 106 113	1 008 915
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(15 698)	5 851
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	756 406	636 598
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 491	43 075
	Salaires et traitements*					FY	987 735	875 276
	Charges sociales (10)					FZ	424 848	376 071
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	32 099	31 503
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 325	4 824
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 919	2 504
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 335 237	2 984 617
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	218 839	180 818
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	4 673	4 647
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	363	370
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	363	370
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 493	13 586
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	37	
	Total des charges financières (VI)					GU	7 530	13 586
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 167)	(13 216)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	216 345	172 249

Franz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

EDITE LIBRE A L'USAGE EXCLUSIF DE L'ENTREPRISE

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Néant ☐ *

Franiz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		7 945
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	967	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	967	7 945
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 012	6 298
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	135	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 147	6 298
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 180)	1 647
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 853	39 115
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 560 079	3 178 397
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 402 767	3 043 616
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	157 312	134 781
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	71 370	64 079
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	20 239	35 276
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 275	955
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf état annexe	11 147	967

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CEGID LOOP 4 CYCLE EXPLOITATION

QUADRA LUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	3 522	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	109 950	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	26 328	KT	KU 2 318
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	187 627	KW	KX 4 905
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	73 327	KZ	LA 774
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	68 957	LC	LD 4 791
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	356 239	LO	LP 12 788
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	440	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	10 472	1U	1V
		TOTAL IV	LQ	10 912	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	480 623	ØH	ØJ 12 788

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ 3 522	D7 3 522
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 109 950	1X 109 950
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 28 645	ML 28 645
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 192 532	MO 192 532
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP 9 360	MQ 64 742	MR 64 742
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 73 748	MU 73 748
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG 9 360	NH 359 668	NI 359 668
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY 440	ØZ 440
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F 10 472	2G 10 472
		TOTAL IV	I3	NJ	NK 10 912	2H 10 912
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 9 360	ØL 484 051	ØM 484 051

Franz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros. CFGS

EAZYTELLIANE A TÉLÉCHARGÉ LE DOCUMENT

(ne pas reproduire ni transmettre ses données)

QUADRATUS Informatique

(6) **AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	2 385	EL	704	EM		EN	3 089
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	19 950	PF		PG		PH	19 950
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	22 943	QA	1 514	QB		QC	24 458
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	123 046	QE	11 597	QF		QG	134 643
	Matériel de transport	QH	33 273	QI	12 815	QJ	9 225	QK	36 863
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	57 743	QM	5 468	QN		QO	63 210
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	237 005	QV	31 395	QW	9 225	QX	259 174
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	259 339	ØP	32 099	ØQ	9 225	ØR	282 213

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros. CFGS

L'AUTHENTIFICATION DU DOCUMENT PAR LE DESTINATAIRE
QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2	Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 5 047	6U 4 325	6V 25	6W 9 347
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 5 047	TY 4 325	TZ 25	UA 9 347
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C 5 047	UB 4 325	UC 25	UD 9 347
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE 4 325	UF 25	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SAS AB Sécurité — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	10 472	UV	0	UW	10 472
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	11 006		0		11 006
	Autres créances clients	UX	742 600		742 600		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 056		3 056		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 440		22 440		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	11 974		11 974		
	Groupe et associés (2)	VC	79 414		79 414		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	35 910		35 910		
	Charges constatées d'avance	VS	18 984		18 984		
	TOTAUX	VT	935 856	VU	914 378	VV	21 478
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	173 948	173 948		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	69 624	24 314	34 392	10 918
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	352 313	352 313		
Personnel et comptes rattachés		8C	24 344	24 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	84 586	84 586		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	150 786	150 786		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 256	6 256		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 037	8 037		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	869 893	VZ 824 584	34 392	10 918
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	38 407	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EAEMFLAIRE A CONSERVER EN CAS DE REVERSEMENT

QUADRATUS Informatique

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 343 744.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 522 399.92 Euros et dégageant un bénéfice de 157 311.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à relever.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Informations générales complémentaires

Notre société est intégrée fiscalement avec sa société mère, la SAS HOLDING BRUNNER, à compter du 01/04/2017.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 51 082 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 51 082 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	12 788
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	38 294
Total	51 082

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Franz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	3 522		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	109 950		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		26 328		2 318
Installations générales agencements aménagements divers		187 627		4 905
Matériel de transport		73 327		774
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		68 957		4 791
	TOTAL	356 239		12 788
Autres participations		440		
Prêts, autres immobilisations financières		10 472		
	TOTAL	10 912		
	TOTAL GENERAL	480 623		12 788

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			3 522	3 522
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			109 950	109 950
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				28 645	28 645
Installations générales agencements aménagements divers				192 532	192 532
Matériel de transport			9 360	64 742	64 742
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				73 748	73 748
	TOTAL		9 360	359 668	359 668
Autres participations				440	440
Prêts, autres immobilisations financières				10 472	10 472
	TOTAL			10 912	10 912
	TOTAL GENERAL		9 360	484 051	484 051

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	2 385	704		3 089
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	19 950			19 950
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		22 943	1 514		24 458
Installations générales agencements aménagements divers		123 046	11 597		134 643
Matériel de transport		33 273	12 815	9 225	36 863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		57 743	5 468		63 210
	TOTAL	237 005	31 395	9 225	259 174
	TOTAL GENERAL	259 339	32 099	9 225	282 213

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	704				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 514				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 597				
Matériel de transport	12 815				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 112	2 356			
TOTAL	29 039	2 356			
TOTAL GENERAL	29 744	2 356			

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 047	4 325	25		9 347
TOTAL	5 047	4 325	25		9 347
TOTAL GENERAL	5 047	4 325	25		9 347
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 325	25		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 472	0	10 472
Clients douteux ou litigieux	11 006	0	11 006
Autres créances clients	742 600	742 600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 056	3 056	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 440	22 440	
Divers état et autres collectivités publiques	11 974	11 974	
Groupe et associés	79 414	79 414	
Débiteurs divers	35 910	35 910	
Charges constatées d'avance	18 984	18 984	
TOTAL	935 856	914 378	21 478

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	173 948	173 948		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	69 624	24 314	34 392	10 918
Fournisseurs et comptes rattachés	352 313	352 313		
Personnel et comptes rattachés	24 344	24 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 586	84 586		
Taxe sur la valeur ajoutée	150 786	150 786		
Autres impôts taxes et assimilés	6 256	6 256		
Autres dettes	8 037	8 037		
TOTAL	869 893	824 584	34 392	10 918
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 407			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1 200. 0000	100			100

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de premier établissement	3 522	20.00
Total général	3 522	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Frais établissement Publici	3 522			3 522	
Fichiers clientèle	12 177			12 177	
Fichiers clientèle Chaumont	90 000			90 000	
Total	105 699			105 699	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais établissement	3 522	20.00
Fichier clientèle Chaumont	90 000	
Fichiers clientèle	12 177	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similair	linéaire	1 à 4 ans
Agencement et installation	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Frantz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	67 180
Autres créances	14 962
Total	82 142

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 723
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 209
Dettes fiscales et sociales	46 789
Autres dettes	2 042
Total	98 763

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 984
Total	18 984

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 904
Total	4 904

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 03/07/2013
Montant initial de cette garantie : 93 000
Montant restant dû en capital : 4 904
Date de fin d'échéance de la garantie : 03/06/2018
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de fonds de commerce de Nancy

Franz MERCIER
3, rue Jacquard
54500 VANDOEUVRE
Tél. 03 83 54 39 23
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		30 605
Autres engagements donnés :		3 516
Intérêts restant à échoir	3 516	
Total (1)		34 121
Dont engagements assortis de sûretés réelles		3 516

Notre société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite et ne concernent pas les ouvriers qui bénéficient d'une prise en charge conventionnelle directe par notre caisse de prévoyance.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Engagements reçus

Néant.

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				374 989	374 989
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				177 069	177 069
- dotations de l'exercice				65 155	65 155
Total				242 224	242 224
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				164 231	164 231
- exercice				69 644	69 644
Total				233 875	233 875
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				55 783	55 783
- entre 1 et 5 ans				86 789	86 789
Total				142 572	142 572
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 503	1 503
- entre 1 et 5 ans				661	661
Total				2 164	2 164
Montant en charge sur l'exercice				81 618	81 618